



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 13 septembre 2022

Pénuries d'énergie : un sondage pour prendre le pouls des entreprises

- A la suite de la procédure de consultation du Conseil fédéral au sujet des risques de pénuries d'énergie, la FER a envoyé un sondage en ligne à ses entreprises membres.
- 347 réponses complètes ont été analysées.
- 74% des entreprises pensent que les pénuries auront un impact fort à très fort sur leurs affaires. Seules 15% des entreprises sont préparées à une pénurie de gaz et 17% à une pénurie d'électricité.

Craintes marquées

Les entreprises répondantes sont majoritairement inquiètes de la disponibilité de l'électricité (76%) et de son prix (69%). Ce dernier chiffre monte à 86% pour les entreprises de plus de 250 collaborateurs.

Concernant le gaz naturel, seules 17% s'inquiètent de son prix et 15% craignent une éventuelle pénurie.

L'impact attendu en cas de pénurie est estimé fort à très fort par 74% des entreprises. Celles actives dans l'industrie ou la santé sont 86% à le craindre.

Degré de préparation

Seules 15% des entreprises se disent préparées à une pénurie de gaz et 17% à une pénurie d'électricité. A la question de savoir comment les entreprises se préparent à ces pénuries, la réponse porte essentiellement (64%) sur les économies d'énergie (baisse des températures, augmentation du télétravail, réduction de l'éclairage, etc.). C'est le cas dans tous les secteurs.

L'adaptation de la production est une mesure envisagée par 15% des répondants et le recours à des groupes électrogènes de secours par 11%. L'acquisition de groupes électrogènes de secours est peu répandue, même si un tiers des entreprises actives dans le secteur de l'industrie en possède un. L'industrie prévoit également d'adapter sa production (36%).

"Les résultats de ce sondage montrent de manière inquiétante le manque de préparation des entreprises face au risque de pénurie d'énergie. C'est le cas de manière flagrante pour les entreprises du secteur tertiaire, nombreuses à être locataires et donc peu maîtresses de leurs coûts d'approvisionnement. Dans les secteurs de l'industrie et de la construction, la question est mieux maîtrisée, les coûts de production étant intimement liés à ceux de l'énergie et le risque de pénurie étant monitoré. De manière globale, il faut rappeler que les entreprises ont déjà fait beaucoup d'efforts avec l'Agence pour l'énergie et qu'elles ont, quand elles le pouvaient, diminué leur consommation énergétique." Blaise Matthey, secrétaire général



Conséquences

Quarante-trois pour cent des entreprises répondantes annoncent pouvoir continuer à fonctionner avec moins de gaz ou d'électricité en mettant en place des mesures d'organisation du travail (télétravail, chômage partiel, etc.). C'est surtout le cas dans les entreprises de plus de 50 collaborateurs. Près d'un tiers (29%) ne pourrait pas continuer à fonctionner.

Interdictions et contingentements

Les réponses concernant les propositions du Conseil fédéral de couper le gaz pour produire de la chaleur ou de l'eau chaude lorsque l'entreprise est inoccupée montrent un fort taux de non-réponses (50%). Seul un tiers juge que ce serait possible.

Les entreprises sont majoritairement favorables à la proposition du Conseil fédéral de continger le gaz en cas d'extrême urgence: 32% sont d'accord, 15% sont tout à fait d'accord, 7% ne sont pas d'accord et 7% pas d'accord du tout. A nouveau, on constate un taux élevé de non-réponses.

Les impacts d'une telle mesure seraient essentiellement le télétravail (29%), une fermeture partielle (25%), un ralentissement de la production (24%) ou le chômage partiel (18%). Certains répondants s'inquiètent d'une ambiance anxigène, d'autres envisagent de déplacer des activités vers d'autres pays. La moitié des entreprises actives dans la construction craint un ralentissement de la production et, dans le secteur de la santé, plus du tiers redoute la mise en place de fermetures partielles.

"Les entreprises, et notamment celles de petite taille, se sentent démunies face au risque de pénurie. Elles attendent rapidement des indications concrètes de la part des autorités pour pouvoir déployer des solutions acceptables pour assurer la pérennité de leurs activités. Les résultats de ce sondage serviront de base à la FER pour répondre à la consultation du Conseil fédéral et remonter ainsi les craintes du terrain." Ivan Slatkine, président

L'idée selon laquelle les entreprises contingentées auraient la possibilité d'échanger des contingents non utilisés via un pool commun convainc la majorité des entreprises (54%). Enfin, une nette majorité d'entreprises (61%) s'attend à des surcoûts ou à des difficultés liées à l'obligation de monitorer la consommation. C'est le cas notamment dans les petites structures de moins de dix employés.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, secrétaire général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.